

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Mardi 24 novembre 2015

Président : Monsieur Robert de KERVÉGUEN, Maire de Vigny

Présents : Mesdames et Messieurs Claude DUMONT, Catherine DANEL ,Marie-France PUGET, Patrick MADI, Jean FERLIER, Anick PERTUISOT, Alain PAVIOT, Christian EVRARD, Isabelle COT, Ana FAUVET, Philippe CORTES ,Vincent GUILLOUËT, Delphine VALIN-HOBBE

Absent excusé :

Madame Catherine BONNOUVRIER qui a donné pouvoir à Madame Marie-France PUGET

La séance est ouverte à 20 h 30.

Monsieur Christian EVRARD a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Avant d'ouvrir la séance, le maire propose de faire une minute de silence en hommage aux victimes des récents attentats de Paris et de Saint Denis.

Chaque membre de l'assemblée a été destinataire du compte rendu de la dernière réunion en date du 27 octobre 2015.

Aucune objection n'étant faite, le compte rendu est par conséquent approuvé.

Le Président propose de passer à l'ordre du jour.

SUIVI DES DOSSIERS EN COURS :

- Hameau du Bord'Haut :

Une réunion sur site a eu lieu le 21 novembre en présence du Maire, de Claude Dumont, Philippe Cortes, Pascal Lourtil, le Président de l'Association du Bord'Haut de Vigny et quelques habitants du hameau.

Plusieurs points ont été soulevés :

- Le stationnement rue de Rouen (RD 51^e) : Il est rappelé qu'il s'agit d'une voie départementale, par conséquent une étude sera réalisée avec le département pour optimiser le stationnement
- sécurisation de l'intersection chemin des murets/rue des anciens combattants en raison du manque de visibilité (signalisation à mettre en place : stop ou céder le passage)
- place : étude à réaliser afin de voir s'il peut être possible de créer des places de stationnement supplémentaires.

Il est rappelé que les riverains doivent stationner leur véhicule à l'intérieur de leur propriété, ce qui permettrait d'avoir plus de place sur le domaine public.

- Implantation temporaire d'une station de mesure de bruit :

Le responsable du laboratoire de mesure de Bruitparif nous informe que la campagne de mesure de bruit qu'il mène dans le Val d'Oise est prolongée jusqu'au 18 décembre et qu'il souhaiterait prolonger également la mesure actuellement en cours sur Vigny au niveau du chemin des Murets (station installée sur un poteau d'éclairage). Nous lui avons donné notre accord.

- La Poste :

Monsieur le Maire a confirmé à la Direction Régionale de la Poste tout l'intérêt que la Commune portait au projet de maison de services ce qui permettra de maintenir le bureau de poste de Vigny.

Il a proposé comme service public :

Sur le champ de l'emploi : pôle emploi – chambre de métiers et de l'artisanat – réseau d'entreprise de proximité

Sur le champ des prestations/aides sociales : caisse d'allocations familiales – caisse primaire d'assurance maladie – caisse d'assurance retraite et de la sécurité du travail – caisse nationale d'assurance vieillesse – centre d'information de conseil aux salariés – centre d'information de conseil aux salariés AGIRC-ARRCO (CICAS) – mutualité sociale agricole – conseil départemental d'accès aux droits ou conciliateur – aide aux démarches administratives : écrivain public – centre des finances publiques

Au niveau du service administratif : la délivrance des passeports, carte grise et permis de conduire via une permanence de la Préfecture.

Le Maire tiendra informé le conseil municipal de la suite réservée à ce dossier.

- **Coupure d'électricité** :

Madame Marie-France Puget, suite à son entretien avec Madame Claire HOUILLIER, interlocuteur privilégié de l'ERDF, fait savoir que la récente coupure d'électricité à la Gaudière est due à des travaux de maintenance sur le transformateur alimentant ce secteur.

Elle fait savoir qu'il serait prévu sur le programme 2016-2017 de changer le tronçon de câble de la liaison entre le transformateur de la Gaudière et celui du Trapil.

DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ASSAINISSEMENT :

Pour permettre le règlement de la facture du SIEVA relative au changement d'une pompe à boue à la station d'épuration du 2 juin 2015 d'un montant de 2 057,09 € à l'article 2158 « autres installations techniques » il conviendrait de prendre une délibération modificative afin de prélever les crédits nécessaires sur l'article 2315 « immobilisations en cours, des installations techniques »

Art.	Libellé	BP 2015	DM N° 01	BUDGET 2015
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES				
2158	Autres installations techniques <i>Changement de la pompe à boue de la Station d'épuration</i>	0	2 060,00	2 060,00
2315 *	Installations, matériel et outillages techniques Assainissement – réseau séparatif	479 340,55	-2 060,00	477 280,55
			0 €	

*art 2315 : Dépenses réalisées à ce jour : 54 081,97 €.

Le Conseil Municipal approuve cette décision modificative.

ANCIEN GARAGE COMMUNAL :

Il est rappelé le souhait de mettre en vente l'ancien garage communal situé au 26, rue Beaudouin du fait qu'il n'est plus utilisé depuis la création de l'atelier situé 11, rue de la Comté.

Le service du Domaine a évalué ce bien à 24 500 € en tant que hangar ou garage.

Deux agences immobilières ont été consultées et ont estimé ce local entre 50 000 € et 80 000 € si changement d'affectation.

L'Agence Century 21 serait intéressée par son acquisition pour y transférer ses bureaux.

Sur proposition du maire, le conseil municipal donne son accord pour déclasser l'ancien garage communal figurant dans le domaine public communal afin de l'incorporer dans le domaine privé de la commune ce qui permettra de le mettre en vente et de valoriser ce bâtiment.

Il est rappelé qu'il avait été retenu comme site dans le cadre du concours d'architecture sur la maison contemporaine vexinoise organisé par le PNR.

ASSAINISSEMENT :

Le Maire passe la parole à Marie-France PUGET, vice-présidente de la commission assainissement.

- Mise en séparatif :

Les enquêtes domiciliaires sont terminées (166 contrôles ont été effectués sur 191 sollicités soit 87 %). Le dossier de chaque riverain est composé d'un plan de l'existant et un plan des travaux à prévoir pour être conforme à la future organisation du réseau. Une réunion publique sera organisée ce qui permettra à chacun de rencontrer le technicien.

- Station d'épuration intercommunale :

La Société Artélia a été retenue pour la maîtrise d'œuvre pour un montant HT de 90 508 €. Les études géotechniques ne pourront commencer que lorsque la maîtrise d'œuvre aura fait son étude de la future station.

COMMISSION INFORMATION, COMMUNICATION : (intervention 8')

Le Maire passe la parole à Anna FAUVET, vice-présidente de la commission information, communication.

- Les Échos :

La parution des Échos de Vigny est prévue pour la mi-janvier. Madame Anna FAUVET va adresser un compte rendu de la dernière réunion de la commission en listant les différents articles à rédiger avec un retour souhaité pour le 7 décembre.

- Site internet :

Madame Anna FAUVET fait part des difficultés rencontrées avec le site internet.

COMMISSION ANIMATION, VIE ASSOCIATIVE, SPORT ET JEUNESSE :

Le Maire passe la parole à Anick PERTUISOT, vice-présidente de la commission animation, vie associative, sport et jeunesse.

- la soirée théâtre du 7 novembre a été une réussite : 95 adultes et 10 enfants en majorité des Vignois avec un spectacle de qualité. La dépense restant à la charge de la commune s'élève à 333 €. La troupe a fait remarquer que la salle était exceptionnelle dans le Vexin.

- le téléthon : le 5 décembre de 11 h à 17 h à la caserne des pompiers avec plusieurs activités : lavage de voitures – atelier guirlande – tirs à cible et aspirale infernale – réflexologie - jeux d'adresse –

atelier maquillage - ballades en poneys – toboggan pompier gonflable – circuit kartings à pédale
vente de crêpes, sandwichs, vin chaud, bière du vexin – vente de bracelets - de porte-clés peluche...
Un tracteur intervillage sera sur place de 15 h 45 à 16 h 45 pour la vente de produits régionaux.

Il est prévu également la vente de bracelets et porte-clés à l'école primaire et au collège, la vente des sapins lors du Marché de Noël.

Madame Anick PERTUISOT donne des précisions sur l'organisation de la manifestation et elle compte sur des volontaires pour l'aider dans la tenue des stands.

Des banderoles seront mises en place et des flyers vont être distribués dans le village, à l'école primaire et maternelle, au collège et dans les écoles des alentours.

Une soirée dansante est organisée le samedi 28 novembre dans la salle des fêtes de Vigny par l'équipe de Guiry-en-Vexin.

- Il est rappelé la réunion de quartier avec les habitants du hameau de la Gaudière le samedi 28 novembre à 10 h 30.

COMMISSION « TRAVAUX » :

Le maire passe la parole à Claude DUMONT qui énumère les travaux réalisés par l'équipe des cantonniers :

- pose de 2 poubelles sur le parking de la CCVC
- pose d'une poubelle équipée de sacs transparents près du panneau d'affichage de l'école primaire pour la collecte de bouchons en plastiques au profit de l'association « donnons de l'espoir à Enzo »
- plantation des vivaces dans les parterres
- enlèvement des tags sous les ponts de la RD 14
- ramassage des feuilles.

Claude DUMONT a passé commande d'un petit groupe électrogène, d'un 2^{ème} souffleur, d'un perforateur sans fil, d'une cireuse pour les parquets de la salle des fêtes. Ces dépenses étaient prévues au budget 2015.

Il y aurait lieu de prévoir le remplacement du réfrigérateur dans la cuisine du sous-sol de la salle des fêtes.

Claude DUMONT est toujours à la recherche d'une société pour l'entretien et la maintenance des différentes chaudières de la commune.

Cet hiver, des travaux de restructuration de locaux sont programmés dans le sous-sol de la salle des fêtes.

Au niveau des bâtiments communaux, les diagnostics amiante et plomb vont être réalisés prochainement dans le bâtiment de la Gaudière (ancienne perception), à la mairie, et il est toujours en attente de devis pour la réfection de l'appartement de Madame Cauchois.

Pour ce qui est du clocher de l'église, des devis ont été sollicités auprès de l'entreprise de couverture du Bord'Haut et un contact a été pris avec Monsieur Danton, architecte conseil pour le lavoir et le clocher. Puis il conviendra de solliciter des subventions

La Commission travaux s'est réunie dernièrement et doit se réunir à nouveau vendredi au sujet des travaux dans le bâtiment de la Gaudière.

CONSEIL D'ECOLE :

Le maire passe la parole à Monsieur Vincent GUILLOUËT qui fait un bref compte rendu du conseil d'école qui s'est réuni le 5 novembre dernier :

- projet d'école autour des contes et du théâtre (avec animations et sorties)
- classe de découverte à la Bergerie à Villarceaux
- remerciements pour les travaux réalisés par le personnel communal cet été.
- baisse des effectifs : 173 au lieu de 186 l'an dernier
- enseignantes nommées depuis peu de façon définitive jusqu'à la fin de l'année
- piscine : l'inspection académique du Vexin demande le respect de la réglementation de ce fait la grande section de maternelle ne peut plus se rendre à la piscine, les élèves de CE1 les remplacent.
- les activités des NAP sont appréciées de par leur qualité
- retour négatif sur le retard des parents le matin et sur le stationnement anarchique devant l'école (pose de plots devant l'école marquant l'interdiction de stationner), difficultés pour les employés du SIEVA de manœuvrer avec leurs gros véhicules ruelle aux moines, difficulté pour le passage du minibus du transport scolaire
- des parents ont évoqué un regroupement pour accompagner les enfants (pédibus).

STATIONNEMENT :

- Place d'Amboise :

Il convient de prendre un nouvel arrêté modifiant l'arrêté réglementant la circulation et le stationnement sur le territoire de la commune de Vigny du 20 février 2004 en ce qui concerne la place d'Amboise du fait du nouveau tracé des places de stationnement en précisant le nouvel emplacement de la place réservée aux personnes handicapés à mobilité réduite et de l'emplacement livraison.

Il faudra également faire figurer les places qui ont été matérialisées du côté de la ferme Mahé, rue de la Comté.

Pour matérialiser l'interdiction de stationner le long du mur du château, il est envisagé la pose de bornes en pierre.

- Zone d'activités de la Croix Jacquobot :

Une lettre a été adressée, avec copie à la Gendarmerie, à 2 entreprises de la zone d'activités de la Croix Jacquobot (SD Services et Circet) pour leur rappeler que le stationnement des véhicules est interdit, côté impair de la rue de la Croix Jacquobot ainsi que sur les bas-côté engazonnés devant les locaux des différentes entreprises.

La commune a fait de cette zone un espace de qualité, souvent citée en exemple et il est souhaitable que cet environnement reste préservé pour les entreprises et ses salariés qui y travaillent mais aussi pour l'image que nous donnons aux visiteurs.

Le Maire a suggéré au directeur de la Société SD Services d'envisager la possibilité de stationner, à titre provisoire, sur le site Auga.

D'autre part, il propose d'organiser une réunion avec les industriels de la zone d'activités de la Croix Jacquobot dans le courant du 1^{er} trimestre 2016.

Il rappelle que les différentes entreprises sont propriétaires de la coulée verte à l'arrière de leur bâtiment et certaines souhaiteraient pouvoir l'occuper pour en faire une zone de stationnement.

IMPACT BUDGETAIRE : BAISSSE DES DOTATIONS

Monsieur Robert de Kervéguen fait savoir qu'une nouvelle réforme dans le calcul de la DGF va être votée prochainement pour une application en 2017. Il faudra s'attendre à une nouvelle baisse de cette dotation.

Il est donné connaissance du tableau de variation 2013-2016 de la DGF avec et sans application de la réforme, tout en précisant que tous les chiffres de 2016 sont des estimations susceptibles d'évoluer. Les éléments définitifs de la DGF et autres produits fiscaux sont habituellement communiqués courant février.

La diminution globale des dotations entre 2013 et 2016 passerait de - 38,18 % à - 45,79 % avec la nouvelle réforme.

Ce tableau sera adressé au conseil municipal et annexé au compte rendu de la réunion.

C.C.V.C. : CONSEQUENCES DE LA LOI NOTRe

La loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) : loi du 7 août 2015 prévoit :

- un nouveau schéma de coopération intercommunale
- des nouvelles fusions de communautés (15 000 Habitants minimum)
- la réduction du nombre de syndicats de communes et syndicats mixtes
- la mutualisation : renforcement des services communs, sécurisation des pratiques
- l'amélioration du dispositif de fusion.

Il est donné connaissance du document transmis par la C.C.V.C. intitulé l'intercommunalité et la loi NOTRe du 7 août 2015 nous donnant les grandes lignes de cette nouvelle organisation.

A compter du 1^{er} janvier 2020, l'assainissement et l'eau devront être de la compétence des communautés de communes.

Le SMIRTOM qui est sur 3 intercommunalités ne serait pas concerné par cette mesure.

Les slides seront adressés au conseil municipal.

RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Monsieur Alain PAVIOT a été nommé coordonnateur communal pour le recensement de la population qui se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.

La Commune a été divisée en deux secteurs et deux agents recenseurs ont été recrutés : Pascal Herbaut et Cyrille Porté. Une dotation de 2 134 € sera versée à la Commune ce qui permettra d'indemniser les agents recenseurs.

Les habitants auront la possibilité de remplir leur formulaire sur internet.

INFORMATIONS DIVERSES

S.I.E.R.C. :

Madame Marie-France PUGET a assisté hier à la réunion de bureau du S.I.E.R.C. (Syndicat intercommunal d'électricité et réseaux de câbles du Vexin).

Le Syndicat prévoit de subventionner en 2016 les communes pour le changement de l'éclairage public en LED. 5 ou 6 communes seraient concernées dont Vigny et devraient percevoir une subvention forfaitaire de 30 000 €.

COLIS DE NOEL DES ANCIENS :

Les membres du CCAS se sont réunis en vue de préparer la commande du colis de Noël des Anciens à partir de 70 ans soit 45 personnes seules et 40 couples.

Le colis sera confectionné par la Cave de Gisors avec un complément fourni par le Cabas Vignois et la Boulangerie de Vigny.

La distribution est prévue le samedi 19 décembre.

Une lettre sera adressée aux personnes concernées pour les informer de l'organisation de la distribution des colis de Noël.

MANIFESTATION POUR LES 60 ANS DU SIEVA :

Il est rappelé la manifestation pour les 60 ans du SIEVA le jeudi 26 novembre prochain à 19 heures, salle aux miroirs.

ARBRE DE NOEL :

L'arbre de Noël pour les enfants de la commune âgés de moins de 6 ans aura lieu le vendredi 18 décembre à 19 heures.

CEREMONIE DES VŒUX :

La cérémonie des vœux pourrait avoir lieu le samedi 16 janvier ou 23 janvier 2015 à 11 heures en fonction des dates déjà retenues par les communes des alentours.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire passe la parole aux membres présents.

QUESTIONS DIVERSES :

- Madame Catherine DANIEL a assisté le 10 novembre à une réunion de la commission petite enfance à la CCVC :

La communauté de Communes prend en charge 7 transports vers les centres de loisirs – coût moyen/mercredi : 479,15 € soit un coût annuel estimé pour 2015/2016 à 117 249,40 €.

Centre de Loisirs « les petits amis de Seraincourt » :

- effectif moyen le mercredi en 2014/2015 : 43,71 – en 2015/2016 : 63,2 soit 24 enfants de Vigny.

En ce qui concerne l'attribution des subventions, il est pris en compte l'aspect humain et les différentes associations sont reçues avant de procéder à des coupes de façon arbitraire. Il est regrettable que l'animation musicale au niveau du RAM à Us ait été supprimée.

La rencontre intergénérationnelle entre le RAM et la maison de retraite a été une très belle expérience.

Il manque 40 places en crèche qui sont compensées par les assistantes maternelles.

La borne info jeunes à Marines a été supprimée. La formation d'une commission « jeunes » est à l'étude au niveau de l'interco qui relayerait les informations auprès des jeunes de chaque village (utilisation d'un site).

- Madame Catherine DANIEL fait savoir que le SIMVVO a bénéficié d'une subvention importante de la DRAC qu'il ne peut utiliser que pour des activités périscolaires. Il propose dans le cadre des NAP l'intervention d'un professeur de musique qui ferait découvrir des instruments aux élèves sur plusieurs semaines ainsi que l'organisation d'un concert avec la participation de tous les enfants.

- Monsieur Vincent GUILLOUËT nous informe que le centre aquatique de Meulan relance l'appel d'offres pour la délégation de service public.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au Mardi 22 décembre 2015 à 20 h 30.

La séance est levée à 23 heures.